






C6-PRODUITS DE NETTOYAGE

PRÉPARATION DE L'ACHAT

ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE









Ce tableau présente une synthèse des impacts décrits dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*). Il n'indique pas l'«intensité» des impacts.

Exploitation des matières premières 	Fabrication du produit 	Utilisation du produit 	Élimination du produit 
<ul style="list-style-type: none"> → Consommation de matières premières issues de la pétrochimie → Pétrole: épuisement des stocks, dégradation environnementale et conséquences pour la population 	<ul style="list-style-type: none"> → Risques pour la santé des travailleurs: exposition à des substances chimiques problématiques, solvants, etc. → Risques de rejets polluants selon le processus industriel → Consommation énergétique → Consommation d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibilisation en cas d'exposition chronique à certains produits → Pathologies passagères ou graves dues au contact du produit avec la peau ou aux émissions de COV (irritations cutanées ou oculaires, irritations des voies respiratoires, brûlures, etc.) → Pollution de l'environnement selon les produits et usages (par ex. émissions de COV par les solvants) 	<ul style="list-style-type: none"> → Pollution des eaux et organismes aquatiques lors de l'élimination des eaux de lavage, selon le produit et sa dissolution → Impacts sur l'air et le climat liés à l'incinération des restes de produits dans les bidons (ces derniers doivent être traités dans des usines pour déchets spéciaux)


Les transports entre les différentes étapes de fabrication entraînent une importante consommation d'énergie, des impacts sur le climat et des émissions polluantes pour l'air.

ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT

Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.


Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
Direction, chef de service, responsable des bâtiments, concierge, etc.	<p>Avant l'achat: Évaluer les alternatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> > lavage à l'eau et aux microfibrés (poussière, vitres, etc.), utilisation d'alcool à 70% au lieu de l'eau de Javel (désinfection des petites surfaces) > choix de produits particulièrement biodégradables (à 60%, 70% ou 80% minimum selon le type de produit ou supérieur si le produit est labellisé) > possibilité d'installer des machines permettant le lavage par électrolyse¹ <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:    </p>
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> > Proposer des produits écologiques et des solutions permettant de réduire les emballages et optimiser leur reprise > Proposer un nettoyage par électrolyse (mais en prenant en compte l'énergie utilisée pour l'électrolyse) > S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués:    </p>

¹ Solution à base d'eau électrolysée. Chargée en sel, l'eau est transformée soit en acide hypochloreux (vertus désinfectantes), soit en acide de soude (nettoie et dégraisse).

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
Utilisateur, concierge	<ul style="list-style-type: none"> > Adopter les réflexes de nettoyage écologique² > Respecter les dosages des produits > Porter les équipements de protection individuelle selon les indications du fabricant > Remettre le reste des produits au fournisseur ou à un centre de traitement des déchets spéciaux (ne pas les déverser dans les canalisations extérieures) <p style="text-align: right;">→ Les impacts liés aux étapes suivantes sont atténués: </p>

Notons que si le nettoyage écologique peut entraîner un coût lors de sa mise en œuvre (frais liés notamment à la formation des collaborateurs aux nouvelles techniques), le bénéfice pour les nettoyeurs, la collectivité et l'environnement est réel (réduction des risques pour la santé et de la pollution des eaux). L'analyse coût-bénéfice doit se faire de manière globale. Une collectivité en charge de sa station d'épuration, par exemple, peut avoir avantage à limiter à la source les pollutions qu'elle est en mesure de maîtriser.



ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique  *Problématique* de cette fiche (*version approfondie du guide*).

Label Aha!

Selon Service Allergie Suisse SA, environ 30% de la population suisse souffrirait d'allergies ou d'intolérances, soit quelque 3000000 de personnes. Le label de Service Allergie Suisse est attribué aux produits et services adaptés aux personnes victimes d'allergies. Il garantit qu'aucune substance odorante potentiellement allergène n'est présente dans une concentration supérieure à 0,1‰, même si cette substance est autorisée légalement. Ce label, répandu pour les produits alimentaires, est également attribué aux cosmétiques et aux produits de nettoyage.

CRITÈRES D'ACHAT: L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit et un fournisseur. Pour en savoir plus, voir la rubrique  *Critères d'achat approfondis* de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche  *E3-Bibliographie et webographie*.

Choix du produit

Que choisir?	Comment vérifier?
Choisir des produits dont l'efficacité et les spécificités correspondent au type de surface à nettoyer et aux caractéristiques du lieu (l'emploi de désinfectants se justifie, par exemple, dans les milieux hospitaliers, mais n'est pas nécessaire pour le nettoyage de bureaux)	
Privilégier les produits garantissant un faible impact sur l'environnement et la santé	→ Produits figurant sur la liste de la CIEM ³ (qui répertorie plus de 150 articles de 25 distributeurs ou fournisseurs disponibles en Suisse) ou produits labellisés: label Nordic Ecolabel, label écologique de l'UE, label Der Blaue Engel ou équivalent

² Voir notamment la publication de la CIEM (1) ainsi que les conseils de la fiche  *C12-Gestion technique et entretien des bâtiments*, rubrique Nettoyage

³ Les produits concentrés non listés sur la liste CIEM (www.ciem.ch) sont acceptables pour autant qu'ils répondent aux critères CIEM une fois dilués. Le fabricant doit attester du respect de ces critères.

Choix du fournisseur

Qui choisir ?

Les engagements du fournisseur concernant sa gestion interne d'entreprise peuvent être valorisés, mais l'accent sera mis sur les produits proposés. C'est en effet au moment de l'utilisation du produit que les impacts sont les plus importants.

En cas d'achat de la prestation de nettoyage, on devra prendre en compte les engagements du fournisseur (voir la fiche [B1-Critères relatifs aux fournisseurs](#) *C12-Gestion technique et entretien des bâtiments*)

Comment vérifier ?

- Analyser les produits et les services proposés (emballage et étiquetage conformes, mode d'emploi clair, reprise des restes de produits de nettoyage pour une élimination correcte, proposition de démonstration pour les nettoyeurs si pertinent, etc.)
- Voir la fiche [B1-Critères relatifs aux fournisseurs](#)